

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Réunion du 29 juin 2006

Extrait des délibérations

RAPPORT N° 20

Président : Monsieur David HABIB

Rapporteur : Monsieur Jean HAU-PALÉ

OBJET : DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA CONFÉRENCE PERMANENTE DE POLITIQUE LINGUISTIQUE (DÉMARCHE « INICIATIVA »)

« Par délibération en date du 27 mars 2006, vous avez approuvé la prise de compétence « mise en œuvre du schéma d'aménagement linguistique ». Ainsi la communauté de communes pourra-t-elle s'associer à la démarche INICIATIVA.

Nos seize communes ayant été saisies pour accord le 11 avril, Monsieur le Préfet devrait être en mesure de prendre dans les prochains jours l'arrêté portant transfert de compétence.

Étant entendu que votre décision est liée à la prise de cet arrêté préfectoral, votre Bureau vous invite :

- **à désigner** les deux représentants de la communauté de communes de Lacq à la conférence permanente de politique linguistique. »

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DESIGNE** :

- **Monsieur Jean HAU-PALÉ**
- **Monsieur Jean CAZABAN**

pour représenter la communauté de communes de Lacq au sein de la conférence permanente de politique linguistique.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président de la communauté de communes,

David HABIB